

LA POSSIBILITÉ D'INVITATION DE LA CHINE COMMUNISTE AU  
LIEU DE FORMOSE

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que la Chine communiste a proposé au Comité olympique international de participer aux Jeux olympiques de 1976 moyennant l'expulsion de Formose, dont le comité olympique national est pourtant dûment reconnu, et étant donné que ces jeux se tiendront comme chacun sait sur le territoire de notre pays et qu'il appartiendra en fait au gouvernement fédéral de décider qui y aura accès, le ministre peut-il dire à la Chambre si oui ou non le gouvernement canadien est favorable à la participation des deux pays à ces jeux et, s'il ne l'est pas, quelle est sa position à cet égard?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ces décisions sont du ressort du Comité olympique international. Même si nous sommes les hôtes des Jeux olympiques, il ne nous appartient pas de décider des participants.

\* \* \*

LE CABINET

LA POSSIBILITÉ DE MUTATIONS DE MINISTRES

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre suppléant.

**Une voix:** Votre retour est accueilli avec joie.

**Une voix:** Quel magnifique hâle!

**M. Hees:** C'est agréable de voir que notre absence ne passe pas inaperçue, monsieur l'Orateur.

Vu l'annonce, depuis 24 heures, de la mutation de six sous-ministres pour que le gouvernement fonctionne plus efficacement, le premier ministre a-t-il l'intention de faire une annonce du même genre au sujet des membres de son cabinet, lors de son retour du Sud? C'est un fait reconnu que l'inefficacité du gouvernement est imputable aux ministres et non aux sous-ministres.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas là une des prérogatives du premier ministre suppléant.

\* \* \*

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT  
ÉTRANGER

LA POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION DE POUVOIRS SPÉCIAUX  
DANS LE CAS DU PROJET DE FUSION ARGUS-POWER

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre suppléant, au sujet de l'annonce d'hier concernant la Commission royale d'enquête. Avant de prendre une décision à ce sujet, le gouvernement a-t-il songé à la possibilité d'élargir la portée des fonctions de l'Agence d'examen de

Questions orales

l'investissement étranger pour lui permettre de faire enquête sur les fusions canadiennes? Il me semble que la chose eût été possible et que l'on aurait pu s'occuper efficacement de la fusion Argus-Power.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Il eut été tout à fait irrégulier selon moi, de modifier la loi, conçue spécialement pour remédier au problème des mainmises étrangères ou éventuellement à celui de l'investissement étranger, de façon qu'elle s'applique à des questions d'ordre purement interne.

**M. Saltsman:** Puisque le gouvernement ne s'est pas cru autorisé à modifier le statut ni à élargir le mandat de l'Agence, a-t-il songé à demander à la Chambre des communes de modifier ce mandat en vue d'une intervention rapide au sujet de la fusion Argus-Power, au lieu d'attendre le rapport de la Commission royale d'enquête qui ne sera probablement présenté qu'une fois le fait accompli?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, la modification d'un bill concernant les mainmises étrangères et l'investissement étranger pour y inclure les fusions au Canada aurait sans doute soulevé des objections de la part de la présidence. En outre, il serait plus régulier, je pense, de recourir à une autre mesure législative et, si des recommandations nous sont faites dans ce sens et sont adoptées, nous n'hésiterons pas à présenter une mesure à cet fin à la Chambre.

**M. Saltsman:** Le premier ministre suppléant est-il en train de nous dire qu'il aura deux poids, deux mesures, ou le gouvernement entend-il avoir deux poids, deux mesures dans les cas de mainmises et de concentrations de pouvoirs de la part des sociétés canadiennes par opposition aux sociétés étrangères?

**M. Sharp:** On peut aborder la question de diverses façons. Il n'y a absolument aucun doute que les mainmises d'intérêts étrangers peuvent amener des fusions et des concentrations de pouvoirs. Il est tenu compte de ces facteurs lorsqu'il s'agit de décider de permettre des prises de contrôle par des intérêts étrangers, mais je crois que les deux questions sont distinctes et devraient être traitées séparément.

\* \* \*

LES COALITIONS

PROPOSITION D'INCLUSION DANS LE MANDAT DE LA  
COMMISSION BRYCE DU POUVOIR D'EXAMEN DES SOCIÉTÉS  
DE LA COURONNE—LES VUES DU GOUVERNEMENT

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Woolliams:** Je suis heureux de voir que le député de Prince Edward-Hastings et moi-même recevons le même accueil de la Chambre. J'aime toujours voir cette attitude d'équité.

Pour revenir à ma question, j'aimerais demander au premier ministre suppléant si étant donné que le gouvernement va créer une commission royale d'enquête pour étudier les pouvoirs des sociétés...

**M. Guay (Saint-Boniface):** Oh, oh!